



communauté de communes de la
presqu'île de crozon

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

Compte-rendu de la réunion du 03 décembre 2014

Personnes présentes

Collectivités territoriales et leurs groupements concernés

M. Moysan, maire de la commune de Crozon, Président de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon,
M. Lars, vice-président de la communauté de communes,
M. Herlédan, élu de la commune de Telgruc, élu du PNRA
M. Copin, maire de la commune de Roscanvel, élu communautaire,
M. Suignard, adjoint au maire de la commune de Camaret
Mme Jegaden, élue communautaire,
Mme Boistard, conseil général du Finistère,
Mme Larzillière, Parc Naturel Régional d'Armorique,
M. Le Brenn, directeur communauté de communes de la Presqu'île de Crozon,
Mme Coat, communauté de communes de la Presqu'île de Crozon,
Mme Guéguen, communauté de communes de la Presqu'île de Crozon.

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques

M. Le Bloas, FFRP,
M. Macé, centre nautique Crozon-Morgat,
Mme Derrien, ULAMIR,
M. Le Gall, société de chasse de Crozon et FDC du Finistère / Comité local des pêches
M. Amiel, président AAPPMA Crozon,
M. David, Bretagne Vivante,
M. Fouillet, bureau d'étude et Bretagne Vivante
Mme Lefevre, Parc Naturel Marin d'Iroise,

Représentants de l'Etat

Mme Consille, Sous-Préfète de Châteaulin,
Mme Mulard, sous -préfecture de Châteaulin,
Mme Lefort, DREAL Bretagne,
M. Jakymiw, DDTM,
Mme Le Pape, DDTM 29 / DML/ PAM Brest et Préfecture Maritime,
Mme Leclerc, DDCS du Finistère,
M. Castel, CECLANT/ PMRE,
M. Raillard, CECLANT/ PMRE,

Personnes excusées

M. Massiot, président du conseil régional
M. Maille, président du conseil général
Mme Caroff, groupe mammalogique Breton,
M. Yésou, CSRPN.
M. Cadiou, mairie de Crozon,
M. Canteri, parc naturel marin d'Iroise,
Mme Hardegen, conservatoire botanique national de Brest,
M. Sansot, ONF,
Mme Gay, conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres,
M. Olivry conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres,
M. Briand, Fédération des chasseurs du Finistère / Maison des minéraux.

I/ Désignation de l'opérateur de mise en œuvre et élection du Président de comité de pilotage.

La période réglementaire de trois ans pour laquelle la communauté de communes avait été désignée structure animatrice du site Natura 2000 est arrivée à échéance. Il est donc nécessaire de désigner à nouveau la collectivité en charge de la mise en œuvre du document d'objectifs.

Cette désignation est faite par les représentants des collectivités territoriales et leurs groupements, membres du comité de pilotage.

Etaient présents :

- M. Daniel Moysan, maire de Crozon
- Mme Michèle Jegaden, élue communautaire représentant le président de la communauté de communes
- M. Bernard Copin, maire de Roscanvel
- M. Maxime Herlédan, représentant le maire de Telgruc
- M. Jean Suignard, représentant le maire de Camaret-sur-Mer.

Etaient excusés :

- M. Pierrick Massiot, président du conseil régional
- M. Pierre Maille, président du conseil général
- M. Daniel Créoff, président du PNRA

La communauté de communes de la Presqu'île de Crozon est candidate pour être à nouveau animateur.

Suite au vote, elle est désignée à l'unanimité pour assurer la mise en œuvre des actions inscrites dans le docob du site Natura 2000 « Presqu'île de Crozon » pour la période allant du 03 décembre 2014 au 03 décembre 2017.

M. Moysan est élu président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Presqu'île de Crozon » à l'unanimité et pour la même période.

II / Réunion du comité de pilotage

La réunion débute à 10h30

Mme la sous-préfète introduit la réunion en annonçant que la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon a, à nouveau, été désignée pour animer le site Natura 2000 et que

M. Moysan est réélu président du comité de pilotage.

M. Moysan poursuit en soulignant que la communauté de communes est opératrice depuis 10 ans à présent et que le travail réalisé par la collectivité est très satisfaisant. Il remercie aussi la chargée de mission Natura 2000. Le président du comité de pilotage laisse ensuite la parole à Ségolène Guéguen, pour la présentation du bilan des actions mises en œuvre sur le site natura 2000 en 2013/2014.

La présentation commence par les actualités du site puis un bilan détaillé des actions engagées. Au cours de cet exposé, M. Fouillet, entomologiste, détaille l'étude sur les invertébrés d'intérêt communautaire réalisée sur le site en partenariat avec Bretagne Vivante. En conclusion, il explique que cette étude nécessite d'être approfondie sur certains des invertébrés afin de mieux connaître les populations sur le site et donc de mieux les préserver.

Ensuite, il est également présenté une étude réalisée par le parc naturel marin d'Iroise sur les grottes marines. De nombreuses richesses restent à découvrir sur ces grottes qui jusqu'à présent ont été peu étudiées.

Enfin, les perspectives sont présentées pour l'année 2015 (cf. diaporama ci-joint).

Au cours de la présentation des remarques et commentaires ont été faits :

Une discussion est engagée sur les plantes invasives et les actions qui peuvent être engagées sur les terrains privés.

Peu de solutions existent pour les personnes envahies dans leur jardin. Les particuliers doivent soit payer la destruction des plantes soit le faire eux-mêmes. L'idée de mutualiser les moyens entre particuliers est émise mais cela sous-entend un travail de coordination. Qui peut faire ce travail ? Des associations ? Les collectivités ? Difficile de trouver une solution. Il serait important que les particuliers s'investissent mais c'est rarement le cas. Les plantes invasives restent donc dans les jardins.

A défaut de pouvoir agir chez les particuliers (sauf si les terrains sont dans le périmètre Natura 2000) la communauté de communes propose des conseils pour une meilleure gestion de ces plantes dans les jardins.

A l'issue de la présentation sur les invertébrés, Mme la sous-préfète et le président du comité de pilotage émettent l'idée que le copil pourrait, la prochaine fois, aller sur le terrain découvrir la faune et la flore du site.

Il est également proposé par M. David d'organiser des sorties à l'attention des élus, afin qu'ils découvrent la richesse de la Presqu'île. Mme Guéguen précise que des sorties sont prévues, entre autre une demi-journée de formation sur Natura 2000. Elle précise aussi que de très bonnes balades nature sont proposées par la Maison des Minéraux pour découvrir les paysages, la géologie mais aussi les espaces naturels.

M. le Gall revient sur les problèmes de gestion de l'étang de Kerloc'h. Malheureusement encore à ce jour aucune solution pour la gestion de l'étang n'a été trouvée. Il faut en effet ménager plusieurs espèces animales et végétales qui ont des besoins opposés en termes de gestion hydraulique. Le problème est posé mais il est sans solution pour le moment.

M. Le Gall note également le développement important des ragondins dans les roselières de l'étang.

M. Amiel précise que les ragondins maintiennent la végétation plus rase sur les contours de l'étang.

Après la présentation des objectifs pour 2015, M. David souhaite signaler que les grands oubliés de la biodiversité sont les lichens. La société française de lichénologie réalise actuellement un inventaire sur le grand-ouest.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autre intervention des participants, M. Moysan remercie les membres du comité de pilotage et clôt la réunion.

Documents en annexe :

- Diaporama bilan et perspectives
- Diaporama sur l'étude des invertébrés d'intérêt communautaire.